

REUNION DU BUREAU DU 05 JUILLET 2022

Les membres du Bureau du Conseil d'Administration de l'OPH 65 se sont réunis le mardi 05 juillet 2022 à 14h30 au 38 rue Soult à Tarbes, sous la présidence de Yannick BOUBEE, Président.

Présents:

M. Yannick BOUBEE	Président de l'OPH 65 – Conseiller Départemental – Maire d'Aureilhan
Mme Anne COLAT-PARROS	Directrice de l'ADIL
M. Manuel ESPEJO	Représentant CAF
M. Jean GLAVANY	Vice-Président de l'OPH 65 – Ancien Ministre a donné pouvoir au Président
Mme Virginie SIANI-WEMBOU	Conseillère Départementale
Mme Sylvie PORTEJOIE	Représentante l'INDECOSA CGT

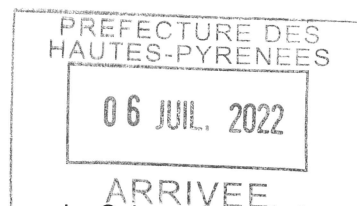
Absent :

M. Laurent LAGES	Vice-Président du Conseil Départemental
------------------	---

Assistaient à cette réunion:

M. Jean-Pierre LAFONT-CASSIAT	Directeur Général de l'OPH 65
Mme Joëlle DENECHAUD	Assistante du Directeur Général, Secrétaire de séance

LOURDES – 17 CHEMIN DE SAINT PAULY – OPERATION DE REHABILITATION THERMIQUE DE 10 LOGEMENTS - AUTORISATION D'EMPRUNT SANS PREFINANCEMENT



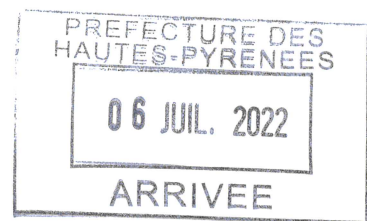
PRESENTATION :

Réalisation d'un Contrat de Prêt d'un montant total de **313 934 €** consenti par la Caisse des dépôts et Consignations pour le financement d'une opération d'Amélioration Thermique de 10 logements à la Résidence Lannedarre 17, située 17 Chemin de Saint Pauly 65 100 LOURDES.

Pour le financement de cette opération, Monsieur le Directeur Général est invité à réaliser auprès de la Caisse des dépôts et consignations un Contrat de Prêt composé de 2 Lignes du Prêt pour un montant total de **313 934 €** et dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

Ligne du Prêt 1

Ligne du Prêt :	PAM ECO-PRET
Montant :	145 000 €
Durée totale de la Ligne du Prêt :	20 ans
Périodicité des échéances :	Annuelle
Index :	Livret A
Taux d'intérêt actuariel annuel :	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt -0,45 % . <i>Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%</i>
Typologie Gissler :	1A
Profil d'amortissement :	Echéance prioritaire (intérêts différés)
Modalité de révision :	Double révisabilité limitée (DL)
Taux de progressivité des échéances :	0 %



Ligne du Prêt 2

Ligne du Prêt :	PAM BEI Taux fixe complémentaire à l'Eco-prêt
Montant :	168 934 €
Durée totale de la Ligne du Prêt :	20 ans
Périodicité des échéances :	Annuelle
Taux d'intérêt annuel fixe :	2,83%
Typologie Gissler :	1A
Profil d'amortissement :	Echéance prioritaire (intérêts différés)

Les membres du Bureau, par délégation du Conseil d'Administration, autorisent le Directeur Général à :

- signer seul le Contrat de Prêt réglant les conditions de ce Contrat et la ou les demande(s) de réalisation de fonds.

Certifié exécutoire le 06 JUL. 2022

Le Président

Yannick BOUBÉE

